

RAPPORT N°174 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 13 AVRIL 2019

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 6 au 13 avril 2019 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l’homme au Burundi.

Au moins sept (7) personnes ont été assassinées au cours de la période. Parmi les victimes figurent quatre (4) hommes non identifiés. Certains de ces hommes ont cependant été enterrés sur ordre de l’administration locale sans identification préalable. Un membre du parti d’opposition CNL a aussi été secouru de justesse alors qu’il agonisait. Il a été découvert près de trois semaines après son enlèvement à Gitega par des agents du service des renseignements.

Le rapport évoque aussi le passage à tabac de membres de l’opposition : au moins deux (2) membres du CNL ont été blessés suite aux coups infligés par des miliciens imbonerakure.

1. Atteintes au droit à la vie et à l’intégrité physique

- Des individus non identifiés ont assassiné deux hommes dont les corps ont été découverts sur la colline Kibimbi, commune et province Bururi (sud du pays) le 4 avril 2019. Des témoins rapportent que les deux victimes n’ont pas été identifiées par les habitants du voisinage ni par les responsables administratifs locaux.

Sos-Torture/Burundi note que les corps ont été enterrés le lendemain sur ordre de l’administration, sans permettre des enquêtes pouvant mener à l’identification des victimes ainsi qu’aux auteurs de leur exécution.

- Des agents du service national des renseignements ont tenté d’exécuter Emmanuel Ndayishimiye, retrouvé in-extremis par des habitants alors qu’il agonisait dans la rivière Ruvubu sur les rives de la colline Mirama, commune et province Gitega (centre du pays) le 5 avril 2019. Des proches rapportent qu’il était porté disparu depuis le 18 mars 2019, après son enlèvement par les agents du SNR au quartier Magarama de Gitega. M. Ndayishimiye est un membre actif du parti d’opposition CNL (Congrès National pour la Liberté) dirigé par le député Agathon Rwaswa. Sos-Torture/ Burundi avait fait mention de la disparition de trois (3) militants du CNL à Magarama dont un certain Olivier Ndayishimiye qui s’avère se nommer en réalité M. Emmanuel Ndayishimiye d’après ses proches (**cfr rapport Sos-Torture Burundi N°173** :



SOS – Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

http://sostortureburundi.org/wp-content/uploads/2019/04/SOS_Torture_Burundi_numero_173.docx).

Sos-Torture/Burundi note que la crainte pour la sécurité des personnes enlevées était fondée, au vue de cette tentative d'élimination. Les deux autres compagnons d'infortune de M. Ndayishimiye sont par ailleurs toujours portés disparus. Sos-Torture/Burundi a aussi appris de ses proches que des agents de la police ont de nouveau arrêté la victime, alors qu'il se faisait soigner à Gitega. Il est fort à craindre que cette nouvelle interpellation de ce membre de l'opposition vise à l'exécuter et ainsi effacer toutes les traces qui pourraient aboutir à l'identification des auteurs de ce triple enlèvement et exécution extrajudiciaire.

- Un individu a assassiné Joséphine Nahimana sur la colline Rusunu, commune Musongati, province Rutana (sud-est du pays) le 7 avril 2019 dans la soirée. Des témoins rapportent que la victime a reçu de multiples coups de couteau.

Sos-Torture/Burundi note que la police a annoncé l'arrestation de Thérance Nahimana comme principal suspect. Il s'agit du mari de la victime.

- Des individus non identifiés ont assassiné un agent de police dans la zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura le 7 avril 2019 dans la nuit. Des témoins rapportent que la victime a été dépouillée de ses habits et de son arme de service.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Mutimbuzi n'a pas identifié de suspect à ce jour.

- Des individus non identifiés ont assassiné Sébastien dont le corps a été retrouvé sur la colline Nyabigozi, zone Ngoma, commune Musongati, province Rutana (sud-est du pays) le 8 avril 2019.

Sos-Torture/Burundi note que la police a annoncé l'arrestation d'un suspect. L'identité de ce dernier n'a pas été communiqué.

- Des individus non identifiés ont assassiné un homme dont le corps a été découvert sur la rive de la rivière Ruvubu de la colline Mirama, commune et province Gitega (centre du pays) le 10 avril 2019. Des témoins rapportent que le corps de la victime était emballé dans une moustiquaire.

Sos-Torture/Burundi note que la victime a été enterrée sur le champ, sans enquête préalable pouvant permettre son identification ainsi que celle de ses présumés bourreaux.

- Des individus non identifiés ont assassiné un homme dont le corps a été découvert au quartier Birimba, commune et province Rumonge (Sud du pays) le 13 Avril 2019. Des témoins rapportent que la victime présentait des traces de violences sur le corps.

Sos-Torture/Burundi note que la police n'a identifié aucun suspect à ce jour. Des témoins rapportent également que la victime n'a pas été identifiée.

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Sos-Torture/Burundi a appris de plusieurs proches le maintien en détention de Jean Baptiste Gatabazi arrêté depuis le 20 mars 2019 par des agents de police dans la commune Nyanza Lac, province Makamba (sud du pays). M. Gatabazi est membre du parti d'opposition CNL. Des proches rapportent qu'il a été accusé de viol sur une jeune fille de 18 ans.

Sos-Torture/Burundi note que la victime présumée a nié l'existence de viol, de même l'expertise médicale n'a pas relevé de viol. Les proches de M. Gatabazi craignent une manipulation visant à le garder en détention en raison de son appartenance politique.

- Des membres de la milice imbonerakure ont passé à tabac Serges Ntahondi et Joseph Muhanyi sur la colline Nyamagana, zone Mugera, commune Bugendana, province Gitega (centre du pays) le 11 avril 2019 dans la soirée. Des témoins rapportent que les miliciens du parti au pouvoir CNDD-FDD étaient dirigés par le chef de zone Mugera.

Sos-Torture/Burundi note que les victimes sont des membres du parti d'opposition CNL dirigé par le député Agathon Rwasa. Depuis l'agrément officiel de ce parti au mois de février 2019 (en remplacement du FNL), ses militants font objet d'arrestations arbitraires, d'intimidations, de passage à tabac et de disparition forcée.



Les deux militants du CNL tabassés par des miliciens imbonerakure

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.



Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE